

## Séance extraordinaire du 12 décembre 2016

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 12 décembre 2016 (12-12-2016) à 19 h 30, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire  
M. Richard St-Pierre, conseiller  
M. Jocelyn Isabelle, conseiller  
Mme Francine Boulanger, conseillère  
M. Marc Bastien, conseiller  
M. Nicolas Gauthier, conseiller  
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

### ***FORMANT QUORUM***

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

D'entrée de jeu, monsieur le maire remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2017.

### **1. Ouverture de la séance**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2016-12-532

Il est **proposé** par Francine Boulanger, appuyée de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

#### **Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance***
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017***
- 4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019***
- 5. Adoption du règlement 437-2016 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2017***
- 6. Période de questions***
- 7. Clôture de la séance***

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire s'adresse aux personnes présentes et expose ses orientations au sujet du budget 2017.

## Séance extraordinaire du 12 décembre 2016

### 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017

2016-12-533

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2017, présentant des revenus et des dépenses de 5 293 317 \$, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019

2016-12-534

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 5. Adoption du règlement 437-2016 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2017

2016-12-535

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 437-2016 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2017, et ce, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 6. Période de questions

Début : 20 h 09

Fin : 20 h 09 (Pas de question)

### 7. Clôture de la séance

2016-12-536

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 10.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Robert Landry,  
Maire

---

Nathalie Vallée, g.m.a.  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière